

AR Prefecture

016-241600303-20240318-PV\_CC\_180324-AU  
Reçu le 27/03/2024  
Publié le 27/03/2024



République Française  
Département de la Charente  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROUILLACAIS**

-----

## Procès-verbal

### Séance du conseil communautaire du 18 mars 2024

Nombre de conseillers  
en exercice : 28  
Titulaires présents : 23  
Suppléants : 1  
Pouvoirs : 0  
Excusés : 5

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué le 6 mars dernier, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par La Loi, à la Salle Communautaire - 16170 ROUILLAC, sous la présidence de Monsieur Christian VIGNAUD, Président.

#### I. Ouverture de la séance à 18h00

Nombre de conseillers en exercice : 28

#### II. Vérification du quorum

Le président de séance procède à l'appel des conseillers communautaires en exercice.

##### Présents :

**COURBILLAC** : / **DOUZAT** : M. Pascal BURBAUD, **ECHALLAT** : M. Alain BRIAND, **GENAC-BIGNAC** : M. Franc PINAUD, M. Éric COUVIDAT, Mme Marina GRAMMATICO **MARCILLAC-LANVILLE** : / **MAREUIL** : M. Jean-Robert JAROSZ, / **MONS** : / **ROUILLAC** : Mme Dominique MANCIA, M. Christian VIGNAUD, Mme Françoise ROY, M. Patrick GODICHAUD, M. Jean-Pierre VIDAL, Mme Nicole LANFRANCHI, M. Christian BERTON, Mme Marie-France DUMOUT, Mme Elisabeth MASSON **SAINT-AMANT-DE-NOUERE** : M. Laurent BATY, **SAINT-CYBARDEAUX** : M. Francis ROY, M. Joël COBERAC, **SAINT-GENIS-D'HIERSAC** : Mme Stéphanie ROTURIER, M. Emmanuel RIPPE, M. Jean-Claude GUILLOT **VAL D'AUGE** : M. Bernard SALAMAND, M. Alexandre GAUVIN **VAUX-ROUILLAC** : M. Jean-Guy CHAUVET.

Suppléants en situation délibérante : M. Jean-Robert JAROSZ

Pouvoirs :

AR Prefecture

Excusés : M. Gilles RIPOCHE, M. François PERROT, M. Patrick MESNARD, Mme Claudine RODET, Mme

016-241600303-20240318-PV\_CC\_180324-AU

Marie-Annick ROY-PLANTEVIGNE

Publié le 27/03/2024

### III. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Le Président ayant ouvert la séance, procède en conformité à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Madame Stéphanie ROTURIER est désignée pour remplir cette fonction.

### IV. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 12 février 2024 a été transmis par courriel le 19 février 2024. Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le procès-verbal du dernier conseil communautaire.

### V. Décisions prises par le président en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

DATE	NATURE	OBJET	DESCRIPTIF
15/02/2024	ADMINISTRATION	PASSAGE DE LA FLAMME	DEVIS D'UN MONTANT DE 1 575 € HT POUR LA LOCATION DE TOILETTES SECHES
23/02/2024	COMMUNICATION	COMMUNICATION	DEVIS D'UN MONTANT DE 995 € HT POUR L'IMPRESSION DE MON EN FAMILLES

### VI. Ordre du jour et synthèses des décisions à prendre

#### 1. Approbation des comptes de gestion 2023 (Budget Principal, Budget habitat, Budget Ordures Ménagères, Budget Assainissement, Budget Eau Potable)

Les Comptes de gestion de la Communauté de Communes (Budget Principal, Budget habitat, Budget Ordures Ménagères, Budget Assainissement, Budget Eau Potable) dressés, pour l'exercice 2023, par le Comptable du Trésor Public, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

#### 2. Approbation des comptes administratifs 2023 (Budget Principal, Budget habitat, Budget Ordures Ménagères, Budget Assainissement, Budget Eau Potable)

Le Conseil Communautaire approuve les comptes administratifs 2023 du budget principal et des budgets annexes (habitat, assainissement, Ordures Ménagères, Eau Potable) de la Communauté de Communes du Rouillacais à l'unanimité.

#### 3. Comptes administratifs 2023 – bilan des acquisitions et cessions immobilières

Le Conseil Communautaire approuve le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées pendant l'exercice budgétaire de l'année 2023.

#### 4. Affectation de résultats d'exploitation 2023

##### AR Prefecture

##### a. Budget Général

016-241600303-20240318-PV\_CC\_180324-AU

Reçu le 27/03/2024

Publié le 27/03/2024

Constatant que le résultat de clôture 2023 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 4 019 299,92 €
- Un excédent d'investissement de 428 831,80 €
- Un déficit d'investissement sur les Restes à Réaliser (RAR) de 140 174,64 €

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Affectation de l'excédent de fonctionnement (report nouveau crédit) : **4 019 299,92 €**

##### b. Budget Eau

Constatant que le résultat de clôture 2023 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 2 598 712,57 €
- Un excédent d'investissement de 254 757,19 €
- Un déficit d'investissement sur les Restes à Réaliser (RAR) de 743 938,41 €

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Exécution du virement à la section d'investissement (1068) : 489 181,22 €
- Affectation de l'excédent de fonctionnement (report nouveau crédit) : 2 109 531,05 €

##### c. Budget Assainissement

Constatant que le résultat de clôture 2023 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 663 006,11 €
- Un déficit d'investissement de 29 845,34 €
- Un déficit d'investissement sur les Restes à Réaliser (RAR) de 99 692,44 €

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Exécution du virement à la section d'investissement (1068) : 129 537,78 €
- Affectation de l'excédent de fonctionnement (report nouveau crédit) : 533 468,33 €

##### d. Budget Habitat

Constatant que le résultat de clôture 2023 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 121 268,55 €
- Un déficit d'investissement de 72 335,18 €
- Un déficit d'investissement sur les Restes à Réaliser (RAR) de 20 329,60 €

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Exécution du virement à la section d'investissement (1068) : 92 664,78 €
- Affectation de l'excédent de fonctionnement (report nouveau crédit) : 28 603,77 €

##### e. Budget OM

Constatant que le résultat de clôture 2023 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 55 162,78 €
- Un excédent d'investissement de 132 101,33 €
- Un déficit d'investissement sur les Restes à Réaliser (RAR) de 2 720,40 €

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Affectation de l'excédent de fonctionnement (report nouveau crédit) : 55 162,78 €

**AR Prefecture**

016-241600303-20240318-PV\_CC\_180324-AU

Recu le 27/03/2024  
Publie le 27/03/2024  
**5. Vote des budgets 2024**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, vote le budget primitif 2024 par chapitre et opérations de la Communautés de Communes tel qu'il est présenté par Monsieur le Président, comme suit :

**a. Budget Général**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**Dépenses de fonctionnement : 8 303 267,22 €**

- 011 – Charges à caractère général : 530 550,00 €
- 012 – Charges de personnel et frais assimilés : 1 087 830,00 €
- 014 – Atténuations de produits : 1 258 517,00 €
- 023 – Virement à la section d'investissement : 3 073 980,45 €
- 042 – Opération d'ordre et transfert entre sections : 722 998,77 €
- 65 – Autres charges de gestion courante : 1 585 030,00 €
- 66 – Charges financières : 40 270,00 €
- 68 – Dotations aux amortissements et aux provisions : 4 091,00 €

**Recettes de fonctionnement : 8 303 267,22 €**

- 002 – Résultat d'exploitation reporté : 4 349 198,08 €
- 013 – Atténuations de charges : 7 000,00 €
- 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : 117 582,00 €
- 70 – Vente de produits fabriqués, prestations : 198 300,00 €
- 73 – Impôts et taxes : 817 000,00 €
- 731 – Impositions directes : 1 464 187,14 €
- 74 – Dotations, subventions et participations : 1 100 000,00 €
- 75 – Autres produits de gestion courante : 250 000,00 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**Dépenses d'investissement : 5 808 330,61 €**

- 040 – Opérations d'ordre de transfert entre section : 117 582,00 €
- 16 – Emprunts et dettes assimilées : 162 040,00 €
- 20 – Immobilisations incorporelles : 281 228,47 €
- 204 – Subvention d'équipement versée : 507 000,00 €
- 21 – Immobilisations corporelles : 858 360,14 €
- 23 – Immobilisations en cours : 3 540 620,00 €
- 45 – Opérations pour compte de tiers : 300 000,00 €

**Recettes d'investissement : 5 808 330,61 €**

- 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 686 020,78 €
- 021 – Virement de la section de fonctionnement : 3 073 980,45 €
- 024 – Produits de cession : 42 089,90 €
- 040 – Opérations d'ordre de transfert entre section : 722 998,77 €

10 – Dotations, fonds divers et réserves : 40 000,00 €

13 – Subventions d'investissement : 477 454,71 €

21 – Immobilisations corporelles : 510 000,00 €

27 – Autres immobilisations financières : 5 786,00 €

45 – Opérations pour compte de tiers : 250 000,00 €

#### **b. Budget Eau**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, vote le budget eau potable 2024 par chapitre et opérations de la Communautés de Communes tel qu'il est présenté par Monsieur le Président, comme suit :

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

##### **Dépenses de fonctionnement : 2 835 814,75 €**

011 – Charges à caractère général : 39 500,00 €

012 – Charges de personnel et frais assimilés : 35 000,00 €

022 – Dépenses imprévues : 7 000,00 €

023 – Virement à la section d'investissement : 2 456 282,30 €

042 – Opération d'ordre et transfert entre sections : 266 032,45€

65 – Autres charges de gestion courante : 14 000,00 €

66 – Charges financières : 18 000,00 €

##### **Recettes de fonctionnement : 2 835 814,75 €**

002 – Résultat d'exploitation reporté : 2 109 531,35 €

042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : 151 119,00 €

70 – Vente de produits fabriqués, prestations : 570 000,00 €

76 – Produits financiers : 5 164,40 €

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

##### **Dépenses d'investissement : 3 502 608,31 €**

040 – Opérations d'ordre de transfert entre section : 151 119,00 €

16 – Emprunts et dettes assimilées : 37 399,17 €

20 – Immobilisations incorporelles : 105 000,00 €

23 – Immobilisations en cours : 3 209 090,14 €

##### **Recettes d'investissement : 3 502 608,31 €**

001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 254 757,19 €

021 – Virement de la section d'exploitation : 2 456 282,30 €

040 – Opérations d'ordre de transfert entre section : 266 032,45 €

10 – Dotations, fonds divers et réserves : 489 181,22 €

13 – Subvention d'investissement : 29 940,00 €

27 – Autres immobilisations financières : 6 415,15 €

#### **c. Budget Assainissement**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, vote le budget assainissement 2024 par chapitre et opérations de la Communautés de Communes tel qu'il est présenté par Monsieur le Président, comme suit :

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

AR Prefecture  
**Dépenses de fonctionnement : 1 025 590,33 €**

016 - 241600303 - 20240318 - PV CC 180324 - AJ  
Recu le 27/03/2024  
011 - Charges à caractère général : 86 050,00 €

012 - Charges de personnel et frais assimilés : 107 000,00 €

022 - Dépenses imprévues : 5 372,10 €

023 - Virement à la section d'investissement : 520 327,89 €

042 - Opération d'ordre et transfert entre sections : 218 723,07 €

65 - Autres charges de gestion courante : 49 521,05 €

66 - Charges financières : 35 000,00 €

67 - Charges exceptionnelles : 1 500,00 €

68 - Dotations aux amortissements et aux provisions : 2 096,22 €

**Recettes de fonctionnement : 1 025 590,33 €**

002 - Résultat d'exploitation reporté : 533 468,33 €

042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : 168 750,00 €

70 - Vente de produits fabriqués, prestations : 323 000,00 €

78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions : 372,00 €

## SECTION D'INVESTISSEMENT

**Dépenses d'investissement : 4 158 676,69 €**

001 - Solde exécution section investissement reporté : 29 845,34 €

020 - Dépenses imprévues : 190 300,96 €

040 - Opérations d'ordre de transfert entre section : 168 750,00 €

16 - Emprunts et dettes assimilées : 91 000,00 €

20 - Immobilisations incorporelles : 8 960,00 €

23 - Immobilisations en cours : 3 669 820,39 €

**Recettes d'investissement : 4 158 676,69 €**

021 - Virement de la section d'exploitation : 520 327,89 €

040 - Opérations d'ordre de transfert entre section : 218 723,07 €

10 - Dotations, fonds divers et réserves : 129 537,78 €

13 - Subventions d'investissement : 2 590 087,95 €

16 - Emprunts et dettes assimilées : 700 000,00 €

### **d. Budget Habitat**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, vote le budget habitat 2024 par chapitre et opérations de la Communautés de Communes tel qu'il est présenté par Monsieur le Président, comme suit :

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

**Dépenses de fonctionnement : 379 097,77 €**

011 - Charges à caractère général : 82 872,77 €

012 - Charges de personnel et frais assimilés : 65 000,00 €

023 - Virement à la section d'investissement : 100 020,00 €

042 - Opération d'ordre et transfert entre sections : 96 864,00 €

65 - Autres charges de gestion courante : 12 500,00 €

66 – Charges financières : 12 350,00 €

68 – Dotations aux amortissements et aux provisions : 9 491,00 €

AR Préfecture

016-241600303-20240318-PV\_GC\_180324-AU

Recettes de fonctionnement : **379 097,77 €**

002 – Résultat d'exploitation reporté : 28 603,77 €

042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : 3 973,00 €

70 – Vente de produits fabriqués, prestations : 4 771,00 €

74 – Dotations, subventions et participations : 160 000,00 €

75 – Autres produits de gestion courante : 181 000,00 €

78 – Reprises sur amortissements et provisions : 750,00 €

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### **Dépenses d'investissement : 491 137,78 €**

001 – Solde exécution section investissement reporté : 72 335,18 €

040 – Opérations d'ordre de transfert entre section : 3 973,00 €

16 – Emprunts et dettes assimilées : 90 600,00 €

23 – Immobilisations en cours : 324 229,60 €

### **Recettes d'investissement : 491 137,78 €**

021 – Virement de la section d'exploitation : 100 020,00 €

040 – Opérations d'ordre de transfert entre section : 96 864,00 €

10 – Dotations, fonds divers et réserves : 92 664,78 €

13 – Subventions d'investissement : 186 589,00 €

16 – Emprunts et dettes assimilées : 15 000,00 €

### **e. Budget OM**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, vote le budget Ordures ménagères 2024 par chapitre et opérations de la Communautés de Communes tel qu'il est présenté par Monsieur le Président, comme suit :

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### **Dépenses de fonctionnement : 1 343 579,78 €**

011 – Charges à caractère général : 344 798,00 €

012 – Charges de personnel et frais assimilés : 427 830,00 €

022 – Dépenses imprévues : 2 500,00 €

023 – Virement à la section d'investissement : 17 942,20 €

042 – Opération d'ordre et transfert entre sections : 64 609,58 €

65 – Autres charges de gestion courante : 435 000,00 €

67 – Charges exceptionnelles : 25 000,00 €

68 – Dotations aux amortissements et aux provisions : 25 900,00 €

### **Recettes de fonctionnement : 1 343 579,78 €**

002 – Résultat d'exploitation reporté : 55 162,78 €

013 – Atténuations de charges : 7 000,00 €

042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : 27 315,00 €

70 – Vente de produits fabriqués, prestations : 1 250 000,00 €

78 – Reprises sur amortissements et provisions : 4 102,00 €

## SECTION D'INVESTISSEMENT

AR Prefecture  
Dépenses d'investissement : 364 653,11 €

016 - 241600303 - 20240318 - PV CC 180324 - AU  
020 - Dépenses imprévues : 14 117,71 €  
Recu le 12/03/2024

040 - Opérations d'ordre de transfert entre section : 27 315,00 €

21 - Immobilisations corporelles : 305 500,00 €

23 - Immobilisations en cours : 17 720,40 €

**Recettes d'investissement : 364 653,11 €**

001 - Solde exécution de la section d'investissement reporté : 132 101,33 €

021 - Virement de la section d'exploitation : 17 942,20 €

040 - Opérations d'ordre de transfert entre section : 64 609,58 €

16 - Emprunts et dettes assimilées : 150 000,00 €

### 6. Vote de la taxe GEMAPI

Le Conseil Communautaire décide le produit de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations) à 90 000 € pour l'année 2024.

### 7. Vote des taux de fiscalité directe

Le Conseil Communautaire décide de voter les taux suivants pour l'année 2024 :

Taux Fiscalité CdC			
CFE	TFB	TFNB	THRS
Cotisation foncière des entreprises	Taxe sur le Foncier Bâti	Taxe sur le Foncier Non Bâti	Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires
<b>24,00 %</b>	<b>0,00 %</b>	<b>2,48 %</b>	<b>8,76 %</b>
<b>TAUX INCHANGES</b>			

### 8. Ressources humaines – Création et suppression de postes

Le Conseil Communautaire valide les créations et suppressions de postes suivants :

Libellé	Création	Suppression	Date d'effet
Avancement de grade	Adjoint administratif principal 1 <sup>e</sup> classe	Adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> classe	01/10/2024
Avancement de grade	Assistant de conservation	Assistant de conservation principal 2 <sup>e</sup> classe	01/08/2024
Avancement de grade	Adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> classe	Adjoint technique principal 1 <sup>e</sup> classe	01/07/2024

### 9. Ressources humaines – Taux de promotion pour les avancements de grade

Le Conseil Communautaire accepte les ratios d'avancement de grade comme suit :

CATEGORIE	CADRE	GRADE	GRADE	TAUX
AR Prefecture	D'EMPLOIS	D'ORIGINE	D'AVANCEMENT	
016-241600303-20240318-DV_CC_180324-ARF Reçu le 27/03/2024 Publié le 27/03/2024	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> classe	Adjoint administratif principal 1 <sup>e</sup> classe	100 %
B	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation	Assistant de conservation principal de 2 <sup>e</sup> classe	100 %
C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> classe	Adjoint technique principal 1 <sup>e</sup> classe	100 %

### 10. Convention portant mise en œuvre d'une préparation de reclassement

Après la présentation du dispositif « Période de Préparation au Reclassement », droit accordé aux fonctionnaires territoriaux titulaires reconnus inaptes définitivement à l'exercice de l'ensemble des fonctions de leur grade, du fait de leur état de santé, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer les conventions portant mise en œuvre de PPR avec les agents qui en feront la demande et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ou le CNFPT selon leur catégorie.

### 11. Dotation de solidarité

Le Conseil Communautaire confirme le versement de la dotation de solidarité à chaque commune selon les calculs suivants :

COMMUNES	Population totale 1er janvier 2024	40 %	Bases 2023*	30 %	Superficie	30 %	TOTAL
COURBILLAC	762	9 590,65	652 700	4 514,59	11,83	3 902,59	18 007,83 €
DOUZAT	441	5 550,49	462 800	3 201,09	11,48	3 787,13	12 538,71 €
ECHALLAT	488	6 142,04	565 000	3 907,99	15,14	4 994,52	15 044,55 €
GENAC-BIGNAC	1007	12 674,26	1 123 900	7 773,78	33,31	10 988,60	31 436,64 €
MARCILLAC LANVILLE	503	6 330,84	685 500	4 741,46	18,41	6 073,26	17 145,55 €
MAREUIL	391	4 921,19	485 600	3 358,79	11,51	3 797,02	12 077,00 €
MONS	233	2 932,57	373 600	2 584,11	20,11	6 634,07	12 150,76 €
ROUILLAC	2967	37 343,12	5 483 600	37 928,93	55,55	18 325,33	93 597,38 €
ST AMANT DE NOUERE	359	4 518,43	445 400	3 080,74	11,15	3 678,26	11 277,43 €
ST CYBARDEAUX	833	10 484,27	849 500	5 875,82	20,99	6 924,37	23 284,45 €
ST GENIS D'HIERSAC	917	11 541,50	933 400	6 456,14	19,08	6 294,28	24 291,92 €
VAL D'AUGE	811	10 207,37	1 209 300	8 364,48	44,53	14 689,96	33 261,81 €
VAUX ROUILLAC	299	3 763,26	392 100	2 712,07	13,37	4 410,62	10 885,95 €
TOTAUX	10011	126 000,00	13 662 400,00	94 500,00	286,46	94 500,00	315 000,00 €

### 12. Attribution de compensation 2024

Le Conseil Communautaire valide le versement de la part d'attribution de compensation, liées aux précédents transferts de compétences, aux 4 communes dont les sommes sont positives suivant le tableau ci-contre :

Communes	Attribution de compensation 2024
----------	----------------------------------

COURBILLAC		-5 964.15
ECHALLAT		-6 636.47
DOUZAT	AR Prefecture	-89.55
GENAC-BIGNAC	20240318-FV_CC_180324-AU	-10 319.30
MARCELLAC	27/03/2024	-1 750.59
MAREUIL		-5 825.74
MONS		<b>8 447.17</b>
ROUILLAC		<b>478 721.68</b>
ST AMANT DE NOUERE		-1 236.89
ST CYBARDEAUX		-8 862.17
ST GENIS		-8 042.42
VAL D'AUGE		<b>28 347.59</b>
VAUX ROUILLAC		-4 841.04
<b>TOTAL A VERSER</b>		<b>515 516.44</b>

### 13. Participation aux organismes extérieurs – Budget Principal

Le Conseil Communautaire décide d'inscrire les montants suivants :

#### Sur le compte 6458 :

CNAS 7 500,00 €

#### Sur le compte 6553 :

SDIS 282 375,60 €

#### Sur le compte 65568 :

SBCP (GEMAPI) 15 568,00 €

EPTB Charente (GEMAPI) 2 485,00 €

SYMBA (GEMAPI) 7 417,00 €

SMA BACA (GEMAPI) 26 256,50 €

SYBRA (GEMAPI) 35 745,86 €

ATD 16 (assistance maîtrise ouvrage) 5 368,00 €

ATD 16 (volet numérique et RGPD) 6 150,00 €

ATD 16 (sur cotisation multisite) 1 031,37 €

ATD 16 (sauvegarde externalisée) 5 075,00 €

ATD16 (cybersécurité) 2 030,00 €

PETR 15 333,34 €

MISSION LOCALE (sur la base 1,30 €) 13 107,90 €

CAUE (participation France Renov') 2 805,00 €

CONSEIL DEPARTEMENTAL (Sésame) 1 503,00 €

OHE PROMETHEE 40,00 €

SDEG (participation fonctionnement) 61 460,75 €

DEPARTEMENT (Frankton) 785,70 €

APPUI A LA CHARENTE 10,00 €

#### Sur le compte 6281 :

ADCF-Intercommunalités de France 1 066,17 €

CAUE (conseil) 513,00 €

AMF 870,09 €

CRER 4 475,00 €

#### Sur le compte 611 :

GRAND COGNAC (droit des sols) 18 000,00 €

Sur le compte 615232 :

AR Préfecture

SDEG (éclairage public)

016-241600303-20240318-PV\_CC\_180324-AU

Reçu le 27/03/2024

Publié le 27/03/2024

Sur le compte 65748 :

LES SAVOIRS DU COGNAC

478,20 €

1 993,87 €

#### 14. Participation aux organismes extérieurs – Budget Habitat

Le Conseil Communautaire décide d'inscrire les montants suivants :

Sur le compte 65748 :

ADIL

1 001,90 €

GIP CHARENTE SOLIDARITES

7 100,00 €

#### 15. Vote des subventions aux associations

Monsieur le Président précise qu'une enveloppe budgétaire a été votée à l'article 6574 "subventions" du Budget Primitif 2024 de la Communauté de Communes et propose au Conseil Communautaire d'individualiser les subventions à octroyer en fonction des demandes reçues et de l'avis de la commission subventions, réunie le 22 février dernier.

Association	Montant demandé	Montant proposé
ANVIL'BROTHERS	800,00 €	- €
ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES	1 000,00 €	- €
REGALADE	3 000,00 €	2 500,00 €
LE JARDIN A MALICES	4 000,00 €	3 700,00 €
AU PLAISIR DE LIRE	700,00 €	700,00 €
LES BALIVERNES	800,00 €	800,00 €
LA RONDE DES FINS BOIS	800,00 €	400,00 €
CLUB DES CINEPHILES	1 500,00 €	1 500,00 €
ASSOCIATION DE LA LOGERIE	1 000,00 €	1 000,00 €
LEAGUE DES ENTREPRENEURS DU ROUILLACAIS	3 000,00 €	2 000,00 €
PAN	3 000,00 €	- €
NO MAD	2 500,00 €	2 000,00 €
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	300,00 €	300,00 €
FNATH	100,00 €	100,00 €
CERCLE DE JUDO	1 000,00 €	1 000,00 €
CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ROUILLAC	600,00 €	600,00 €
EVI-DANSE	2 000,00 €	1 000,00 €
FOOTBALL CLUB ROUILLAC	3 000,00 €	2 000,00 €
JARNAC FINS BOIS RUGBY	2 000,00 €	1 000,00 €
KARATE CLUB ROUILLACAIS	1 000,00 €	1 000,00 €
LE ROUILLACAIS A CHEVAL	2 000,00 €	2 000,00 €
TENNIS CLUB DE ROUILLAC	1000,00 €	1 000,00 €
TENNIS DE TABLE - TTCSG	1 100,00 €	1 100,00 €
RADIO COMMANDE ESPOIRS CHARENTE	750,00 €	- €
LES SAVONS FOUS	1 100,00 €	1 100,00 €
MOSAIC	2 100,00 €	1 000,00 €
LES VIEILLES MECANIQUES DOUZATOISES	1 500,00 €	1 000,00 €
ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE DU ROUILLACAIS (ACPR)	2 000,00 €	1 000,00 €
L'ALAMBIC	10 000,00 €	10 000,00 €
COMITE D'ANIMATION AUGÉ ST MEDARD	1 800,00 €	1 800,00 €
COMITE DEPARTEMENTAL CYCLISTE DE LA CHARENTE	2 000,00 €	2 000,00 €

	CORRC	1 000,00 €	500,00 €
	PETANQUE ROUILLACAISE	1 000,00 €	500,00 €
	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE ROUILLAC	3 000,00 €	3 000,00 €
016-241600303-2024	AMICALE DU PERSONNEL CCR	5 000,00 €	5 000,00 €
Reçu le 27/03/2024	CHEMIN DU HERISSON	3 586,00 €	3 586,00 €
Publié le 27/03/2024	INSERT'R	12 000,00 €	A délibérer
	L'ESCAR'GO	1 500,00 €	- €
	RESTOS DU CŒUR	1 500,00 €	- €

A une large majorité, les élus votent une subvention à hauteur de 5 000 € pour l'association Insert'R.

La demande de subvention de l'ACJAR, transmise hors délais, sera étudiée à l'occasion d'une prochaine commission Animation du territoire.

La répartition de la subvention versée à l'Office de Tourisme du Rouillacais est validée :

- 70 000 € d'acomptes déjà versés en janvier 2024 (délibération n°009\_15\_01\_2024) ;
- 28 000 € en avril 2024 ;
- Le solde, soit 42 000€, en octobre 2024.

Son montant est inchangé, soit 140 000 €.

## 16. Contrat Départemental d'Animation 2024

Le Conseil Communautaire approuve le bilan 2023 et valide le projet 2024, comme suit :

FICHE ACTION	PORTEUR DU PROJET	ACTION	OBJECTIFS VISES	SUBVENTION CDC	SUBVENTION DEPARTEMENT
Fiche action 1	ALPR	Développement des activités périscolaires pour les adolescents	Favoriser la pratique de sports nouveaux et de disciplines artistiques chez les adolescents, en collaboration étroite avec le collège de Rouillac dans le cadre du foyer socio-éducatif.	Incluse dans la convention	2 375,00
Fiche action 2	La Palène	Chorale	Mettre en place une chorale animés par des professionnels, de façon hebdomadaire, pour les adultes.	Incluse dans la convention	1 060,00 €
Fiche action 3	La Palène	Atelier cirque	Mettre en place des ateliers Cirque (trapèze, fil, tissus, trampoline, corde, ...) animés par des professionnels, de façon hebdomadaire, pour les enfants à partir de 4 ans (accompagné d'un parent), les enfants 5 à 7 ans et les enfants 8 ans et plus.	Incluse dans la convention	1 400,00 €
Fiche action 4	La Palène	Atelier théâtre	Mettre en place des ateliers Théâtre animés par des professionnels, de façon hebdomadaire, pour les enfants et adolescents ainsi que pour les adultes.	Incluse dans la convention	1 400,00 €
Fiche action 5	Office de Tourisme du Rouillacais	Été Actif et Solidaire	Coordonner et animer le dispositif Eté Actif et Solidaire.	Incluse dans la convention	4 150,00 €
Fiche action 6	Communauté de Communes du Rouillacais	Réseau Parentalité du Rouillacais	Favoriser l'animation du territoire en valorisant les animations familiales comme outil socioculturel et éducatif ; Conforter la qualité de vie en milieu rural en permettant aux familles de se retrouver autour d'un projet concernant l'enfant et les soutenir dans leur responsabilité éducative.		3 165,00 €

AR Prefecture  
016-241600303-20240318-PV\_CC\_180324-AU  
Reçu le 27/03/2024  
Publié le 27/03/2024

Le Président est autorisé à solliciter le concours financier du Conseil Départemental de la Charente à hauteur de 13 550,00 €, ainsi qu'à solliciter tout autre organisme dans le cadre des actions du dispositif Contrat Départemental d'Animation 2024.

### **17. Dispositif Génération Vélo**

Après la présentation du programme « Savoir Rouler à vélo », et pour faciliter l'accès à ce dispositif aux écoles du territoire, le Conseil Communautaire accepte que la collectivité conventionne avec Génération Vélo et le Département pour l'ensemble du territoire. La Communauté de Communes du Rouillacais fera ainsi l'avance des frais de prestations, et se chargera des demandes de subventions. La part restante sera refacturée par la Communauté de Communes du Rouillacais aux mairies ou SIVOS compétents.

### **18. Contrat avec le ou les éco-organisme(s) pour le déploiement de la responsabilité élargie des producteurs des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB)**

Le Conseil Communautaire décide de déployer la responsabilité élargie des producteurs de produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment et d'intégrer le contrat avec le ou les éco-organismes en charge de ces déchets.

### **19. Enquête publique – SARL Rouffignac Travaux Agricoles**

Le Conseil Communautaire émet un avis favorable au changement de destination de la SARL ROUFFIGNAC TRAVAUX AGRICOLES.

### **20. Motion – Rétorsion chinoise ciblant le cognac**

Les élus du Rouillacais, demandent unanimement à notre gouvernement, sous l'autorité du président de la République, de tout mettre en œuvre pour que des droits de douane additionnels ne soient pas imposés aux exportations de cognac vers la Chine.

### **21. Passage de la Flamme Olympique**

Pascal BURBAUD rappelle l'organisation mise en œuvre pour le passage de la flamme olympique, le 24 mai prochain, sur le territoire. Il lance un appel à candidatures auprès de chaque commune pour aider l'équipe de la CdC à accueillir les groupes classes dans les meilleures conditions. Un mail plus détaillé sera envoyé aux communes.

## **VII. Questions et informations diverses**

Marie-Annick ROY-PLANTEVIGNE quitte la réunion au moment de la présentation des budgets. Elle est excusée pour la continuité de la réunion et ne prendra pas part aux différents votes.

Le Président lève la séance à 20h